

Rapport d'activité de la manifestation

Exercice budgétaire 2020

A compléter et à renvoyer à la Communauté de Communes, 4 Rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES ou par courriel : l.girardin@cc-bruyeres.fr dans les 30 jours suivant la manifestation.

La date limite de réception des rapports d'activités est fixée au 15 novembre de l'année en cours. Après cette date, l'action sera examinée sur le budget de l'année suivante.

Identification de l'association

Nom de l'Association :

Prénom NOM du Président

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Correspondant de l'action (A compléter si différent du Président)

Prénom NOM :

Fonction dans l'association :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Description du projet

Le candidat doit joindre au dossier des documents apportant la preuve de sa pertinence et de son intérêt sur le territoire communautaire : copies de factures, dossier presse, supports de communication...

L'ensemble des documents doivent être remis sans agrafe ni reliure (possibilité d'utiliser des points ou des trombones).

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action

.....
.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels ont été les dates(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

.....

.....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

.....

.....

.....

.....

Comment avez-vous communiqué sur l'action ? (présentation des moyens de communication : affiches, flyers, panneaux de bord de route, web, radios, journaux, TV...)

.....

.....

.....

.....

En quoi votre action a-t-elle eu un caractère social, environnemental, culturel ou sportif en faveur de l'enfance et de la jeunesse ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....

.....

.....

.....

